

Obligation de rapport selon l'OTSC concernant le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement

Elis est un groupe d'entreprises international coté en bourse (Elis Group) qui fournit des services textiles et d'hygiène innovants à plus de 400 000 clients issus des secteurs de la santé et des services sociaux, de l'hôtellerie et de la restauration ainsi que de l'industrie, du commerce et des services. Elis est ainsi un pionnier dans son domaine d'activité. Nous devons notre position de leader au travail de nos quelque 55 000 collaborateurs dans le monde entier. Nous sommes conscients de notre responsabilité envers l'environnement et les personnes qui nous entourent.

En tant qu'entreprise, Elis s'engage à agir de manière éthique et responsable, à limiter les effets néfastes sur l'environnement et à respecter les normes d'intégrité les plus strictes. Par le biais de nos achats, nous communiquons et entretenons un engagement pour un approvisionnement durable et éthiquement responsable, qu'Elis partage avec ses fournisseurs. La Charte d'approvisionnement durable et éthique (également appelée « Charte », « Code » ou « Code de conduite ») formalise donc les exigences et les attentes envers tous nos partenaires commerciaux.

Elis condamne toute forme de travail des enfants et veille au respect de toutes les normes sociales conformément au droit du travail de chaque pays où l'entreprise est présente, ainsi qu'à toutes les directives et conventions internationales importantes. Celles-ci comprennent entre autres:

- les conventions 138 et 182 de l'OIT,
- l'outil d'orientation de l'OIT-IOE sur le travail des enfants dans les entreprises du 15 décembre 2015,
- ainsi que les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En respectant ces référentiels équivalents reconnus au niveau international, Elis (Suisse) SA est exemptée des obligations de diligence et de reporting au sens de l'article 9 de l'OAST.

La collaboration avec les fournisseurs et les partenaires ainsi que les exigences élevées qu'Elis leur impose sont présentées en détail dans le Universal Registration Document (rapport de gestion selon la CSRD), notamment aux chapitres « Respecting human and labor rights », « Working responsibly with third parties » ainsi que « Continuing to integrate ethics into our business practices », qui est publié chaque année. Le document est accessible au public sur le site web d'Elis (version anglaise) : [Lien](#)